

Réf: Dossier N° 154522

Avis de constitution

SOCIETE « ALCOR CAPITAL »

Abidjan, Cocody, Abidjan Riviera Palmeraie, Rue Sicogi, Villa 211,,

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 11/10/2022 reçus par Me Bertin Paul-Arnaud, enregistrés au CEPICI, le 24/10/2022, il a été constitué une SAS U aux caractéristiques

SOCIETE « ALCOR CAPITAL »

La prise de participation dans des sociétés d'investissement en actifs immobiliers, fonds commun de placement, titres monétaires,

- **L'achat des titres cotées**
- **Les conseils de financement et ingénierie financière. Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières immobilières pouvant se rattacher d'une manière quelconque à l'un des objets ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.**

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Abidjan, Cocody, Abidjan Riviera Palmeraie, Rue Sicogi, Villa 211,,

M VIEYRA HUBERT EVARISTE (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2022-B17-00095 du 27/10/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°57856/GTCA/RC/2022 du 27/10/2022

